


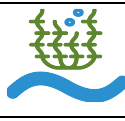




Action ESC - 3
**Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées
des bonnes pratiques en développement**

Sous-action ESC – 3-2

Outiller les citoyens pour qu'ils réalisent des interventions adaptées à la dynamique côtière

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		B- 5 C- 4 et 5 D-1 et 5		
				B
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Effets des activités humaines sur la côte - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un événement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti) - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages) - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment des municipalités d’être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d’accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d’adaptation permises pour diminuer l’impact des risques côtiers - Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des - distances minimales d’intervention par rapport à la ligne des hautes eaux). - Manque d’écoute de la part de certains citoyens qui ne prennent pas en compte les recommandations des municipalités - Manque de vision d’ensemble relative au bien commun qu’est la côte 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Divers guides de bonnes pratiques (LDGIZC, Comité ZIP) - Plateformes de partage ou de science citoyenne (réseau d’observateurs du LDGIZC, Côtes à côtes) - Comité côtier de Notre-Dame-du-Portage - Travaux de la TCR (Forum, infolettre) - Fournisseurs de plantes indigènes littorales (Projet littoral, Jardins de Métis, Aiglon indigo, et autres) - Diverses initiatives des organismes locaux tels que les OBV et Comité ZIP (ex : implications de bénévoles dans des travaux de plantations) - Distribution de plantes indigènes littorales aux citoyens par la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, démarche ponctuelle et gratuite en 2018 <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour et diffuser les guides de bonnes pratiques à destination des citoyens - Trouver une formule adaptée pour mobiliser les citoyens et assurer le transfert de connaissances - Développer des incitatifs pour limiter l’artificialisation ou l’altération des rives. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La subvention pour la re-végétalisation - La distribution de plantes littorales indigènes lors de journées thématiques organisées par les municipalités ou autres 	
Type de réalisation	Interventions terrain	
Territoire visé	À l’échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d’acteur	Type d’engagement
Organismes intéressés (Comité ZIP, OBV, Biopterre, Arbre-évolution, etc.)	OBNL et autres	Porteur de projet ou partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet ou partenaire technique

Citoyens ou comités de citoyens	Citoyen	Porteur de projet ou partenaire technique
Fournisseurs de plants	Économique	Partenaire technique
LDGIZC	Recherche	Partenaire technique
UPA	Économique	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Guides de bonne pratique à jour	Planifié	
Moyens de mobilisation identifiés	Planifié	
Actions terrain entreprises	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	